

Mémoire de master MEEF

Présenter les annexes

Les annexes sont composées de tous les documents complémentaires et utiles à la compréhension, qui ne peuvent pas figurer dans le mémoire ; celui-ci étant entièrement rédigé (à part les tableaux, graphiques, fromages... de présentation des résultats).

Il est obligatoire de mettre le guide d'entretien ou le questionnaire vierge ou la grille d'observation. Vous expliquez son contenu dans votre partie méthodologie mais l'outil vierge figure en annexe et non dans le mémoire. Pour cela, vous écrirez dans votre mémoire, par exemple :

V. 3. Description de la grille d'observation (cf. annexe n°4) :

Vous mettrez également en annexes les retranscriptions d'entretiens ou quelques questionnaires remplis illustrant bien vos propos ou quelques grilles d'observation. Si vous avez réalisé une expérimentation en classe, vous mettrez en annexes des fiches pédagogiques de séances, des travaux d'élèves, des évaluations initiales, finales etc.

Selon la thématique de votre mémoire, pourront figurer en annexes des dessins d'élèves, des extraits de manuels scolaires avec la référence exacte, un document pédagogique...

Chaque annexe est numérotée, en principe, dans l'ordre d'apparition au cœur du mémoire et porte un titre. Si vous avez plus de 4 ou 5 annexes, il est conseillé de faire une table des annexes :

Table des annexes :

Annexe 1 : guide d'entretien vierge.

Annexe 2 : test de la connaissance du nom des lettres.

Annexe 3 : retranscription de l'entretien A.

Annexe 4 : retranscription de l'entretien B.

Annexe 5 : retranscription de l'entretien C.

Annexe 6 : retranscription de l'entretien D.

Annexe 7 : retranscription de l'entretien E.

Annexe 8 : tableau...

Page suivante :

Annexe 1 : guide d'entretien vierge.

Vous l'insérez ici.

Page suivante :

Annexe 2 : etc.

Pour rappel, le comptage des pages du mémoire s'arrête à la bibliographie-sitographie. Les annexes ne comptent pas dans le nombre de pages mais vous pouvez, bien-sûr, continuer la numérotation.